

# CLUB FRANÇAIS DU PETIT LEVRIER ITALIEN

Siège social : 17bis rue de Coulmiers 31000 TOULOUSE

☎ 05.61.99.29.33 – 06.74.67.30.13 ✉ [president@cfpli.com](mailto:president@cfpli.com) 🌐 [www.cfpli.com](http://www.cfpli.com)

Monsieur Christian EYMAR DAUPHIN  
Président de la Centrale Canine  
155, avenue Jean Jaurès  
93535 AUBERVILLIERS cedex

Copies :

FCI - M Yves DE CLERCQ – Directeur Exécutif

CNUL Lévrier - M Jean Louis BRASSAT LAPEYRIERE – M Christian MARTIN – Mme Patricia MONIOT

Circolo del Piccolo Levriero Italiano - Mme Agnese SPAZIANI - Présidente

Monsieur le Président,

Nous avons réceptionné en septembre dernier le compte rendu de la réunion de la CDL du 05 juin 2015 à Helsinki de la part du délégué par la SCC auprès de la FCI (CDL) Monsieur Christian MARTIN. Un point important a retenu toute notre attention sur la création d'une catégorie Sprinter (Whippet et PLI). En tant que Président et garant du standard j'ai immédiatement transféré ce mail à l'ensemble des membres de notre comité pour information. Nous remercions Monsieur Christian MARTIN qui a défendu le respect du standard.

Notre comité s'est réuni le 07 novembre dernier en assemblée, ce point figurait dans l'ordre du jour. La taille de nos PLI est comprise entre 32 et 38 cm + 1 cm de tolérance (pour la confirmation). Avec la création de cette catégorie Sprinter la FCI/CDL autorisera dès 2016, 3 cm de plus que le standard en vigueur.

Statutairement le Club Français du Petit Lévrier Italien a pour objet de favoriser pour la race PLI, le respect du standard, caractéristiques morphologiques et comportementales en vue d'améliorer la race, d'en encourager l'élevage, de contribuer à sa promotion, de développer son utilisation, dans le cadre des statuts, règlements et directives de la Société Centrale Canine qu'il s'engage à respecter et à appliquer. Le standard sert à l'éleveur d'instrument de référence et tout écart doit être considéré comme un défaut devant être pénalisé.

La décision de la CDL/FCI est la porte ouverte à de nombreuses dérives et va incontestablement scinder notre race en deux catégories, le PLI d'exposition et le PLI de travail ce que nous refusons car un lévrier doit être beau et bon à la fois. La France est

en nombre de naissance le principal producteur d'Europe, et nous mettons toute notre énergie à surveiller les éventuelles dérives en n'hésitant pas à les sanctionner. L'objectif d'un éleveur sérieux est de produire des chiens se rapprochant le plus possible du standard. Grâce au garde fou qui est l'examen de confirmation un éleveur ne pourra jamais faire confirmer un PLI hors taille. Par cette décision la FCI encourage à produire du PLI hors standard et par conséquent du PLI non LOF en France.

Cette décision est un non respect du standard et des statuts de la FCI que nous ne comprenons pas. Une augmentation de 3 cm équivaut à une augmentation de plus de 10%, c'est comme si on augmentait la taille moyenne d'un homme qui est de 1.75cm à 1.92cm ! Ce rapport est le même pour notre race.

Ne sacrifions pas l'avenir de la race pour les quelques euros de bénéfice supplémentaire qu'apporteraient les inscriptions dans cette catégorie à la marge des futures compétitions, cela portera sans équivoque un grand tort à notre race.

En conclusion le Club Français du Petit Lévrier Italien s'oppose fermement à cette décision sur l'augmentation de la taille et demande à la Centrale Canine d'intervenir auprès de la FCI afin de revenir sur leur décision. Une copie de ce courrier sera envoyée au directeur exécutif de la FCI, à la CNUL et à la Présidente du club italien détenteur du standard ainsi qu'à tous les clubs de PLI d'Europe.

Dans l'attente de votre réponse, en comptant sur votre appui, d'avance vous en remerciant, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos cordiales salutations cynophiles.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain BRIGEL'. The signature is stylized with a large initial 'A' and a long horizontal stroke at the bottom.

**Alain BRIGEL**  
Président du **Club Français du Petit Lévrier Italien**